

REFERENTIELS
RNCP34491 - ANIMATEUR D'EQUITATION
FEDERATION FRANCAISE D EQUITATION

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre			
Fonction accueil, animation, promotion <u>Il/elle contribue à l'accueil du public de la structure équestre :</u> - connaît et respecte les clients et adhérents de la structure ; - utilise les différents moyens de communication pour l'accueil ; - renseigne sur les activités, la structure, l'équipement nécessaire ; - informe sur la vie des équidés et la manière de les aborder (éthologie de base) ; - adapte le contenu et la forme de ses propos ; - est vigilant sur les comportements à risque ; - contribue activement à la qualité de l'accueil au sein de la structure ; <u>Il/elle contribue à l'animation de la structure équestre :</u> - anime la vie de la structure ; <u>Il/elle contribue à la promotion des activités de la structure équestre :</u> - présente et met en valeur les activités de la structure au pratiquants et aux tiers ;	C1- Contribuer à l'accueil et à la promotion de la structure équestre C1.1. Renseigner et intégrer les clients en s'adaptant aux publics accueillis C1.2. Informer sur le mode de vie des équidés la manière de les aborder C1.3. Orienter et mettre en valeur les activités de l'établissement	Production et soutenance d'un rapport de stage <ul style="list-style-type: none"> Lors d'une session de certification Évaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury 10 pages maximum hors annexes présentant la structure et son fonctionnement, une animation ou manifestation encadrée par le candidat un bilan des acquis de cette expérience. Présentation du rapport : 15 min Entretien : 15 min 	<ul style="list-style-type: none"> Renseigne et intègre les clients en s'adaptant aux publics accueillis Informe sur le mode de vie des équidés la manière de les aborder Orienté et met en valeur les activités de l'établissement

<p>-participe aux réunions d'équipe ; -détermine le mode de communication approprié ; -contribue à prospecter et démarcher de nouveaux pratiquants ciblés en fonction des orientations de la structure.</p> <p>Fonction organisation et gestion de la structure équestre <u>Il/elle participe à l'organisation des activités de la structure équestre :</u> -participe à l'organisation des manifestations liées à son activité ; -utilise les nouvelles techniques d'information et de communication ; -participe à la conception du calendrier d'animation et du programme d'activités ; -utilise les dispositifs de la formation professionnelle continue pour développer ses connaissances et ses compétences ;</p> <p><u>Il/elle participe à la gestion du matériel et des installations de la structure équestre :</u> -participe à la gestion des stocks et approvisionnements ;</p> <p>Fonction soins, entretien et maintenance Il/elle participe à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations de la structure équestre : -assure à la propreté de l'établissement ; -participe à l'entretien des sols et des aires de travail et d'évolution ; -rend compte lorsque le renouvellement des harnachements semble nécessaire ; -participe à la gestion des pharmacies vétérinaire et humaine conformément à la réglementation en vigueur ; -applique les règles d'hygiène et de sécurité qui lui sont prescrites ; -participe à la conduite des véhicules et machines d'emploi courant dans l'entreprise, dans le respect de la réglementation ;</p>	<p>C2.2. Mettre en œuvre un programme d'entretien du matériel</p> <p>C2.3. Rendre compte des dysfonctionnements constatés</p> <p>C3- Participer à la sécurisation des infrastructures et du matériel de la structure équestre</p> <p>C3.1. Appliquer les consignes en vue de sécuriser l'établissement et l'utilisation du matériel</p> <p>C3.2. Repérer les facteurs de risques et en rendre compte</p> <p>C3.3. Participer à la mise en œuvre de la réglementation applicable à la structure</p>	<p>Mise en situation professionnelle « Entretien et sécurisation de la structure équestre »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle 	<p>propreté des installations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Met en œuvre un programme d'entretien du matériel • Rend compte des dysfonctionnements constatés • Applique les consignes en vue de sécuriser l'établissement et l'utilisation du matériel • Repère les facteurs de risques et en rendre compte • Participe à la mise en œuvre de la réglementation applicable à la structure
--	---	--	---

Bloc 2 – Participer à l’animation et à l’encadrement des activités équestres en sécurité

Fonction encadrement des activités équestres

Il /elle prépare son action d’encadrement des activités équestres:

- définit les objectifs, les moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son action dans des conditions optimales de sécurité et selon les consignes qui lui ont été données ;
- prévoit une adaptation de ses interventions aux publics accueillis;
- prévoit des situations permettant de développer l’autonomie et la réussite des pratiquants ;
- attribue le matériel et les chevaux ou poneys selon les consignes qui lui ont été données ;
- aménagement des lieux d’exercice choisis en respectant les impératifs de sécurité ;
- connaît la procédure d’appel des secours et la conduite à tenir en cas d’accident ;
- connaît et respecte la réglementation concernant les pratiques et son action ;

Il/elle réalise son action d’encadrement des activités équestres pour tous publics :

- attribue le matériel et les équidés selon les consignes qui lui ont été données ;
- vérifie la préparation des équidés, l’équipement des pratiquants et le matériel utilisé ;
- vérifie les capacités des pratiquants ;
- présente le but, les objectifs et le déroulement de l’activité, de la progression ou de la séance ;
- encadre les activités équestres jusqu’aux premiers niveaux de compétition selon les consignes qui lui ont été données ;
- accompagne des promenades en extérieur sans découché sur des itinéraires connus et reconnus ;
- adapte en permanence ses interventions et les aménagements des lieux de pratique aux caractéristiques des publics encadrés ;

C1- Préparer une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité

- C1.2. Analyser et respecter les consignes en vue de la préparation de l’animation, de la séance
- C1.2. Prendre en compte les caractéristiques des publics et le contexte
- C1.3. Prévoir un déroulement, des adaptations et des critères d’évaluation

C2- Conduire une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité

- C2.1. Mettre en place les conditions nécessaires au bon déroulement de l’animation ou de la séance en faisant respecter les règles de sécurité
- C2.2. Assurer l’animation du groupe en veillant à l’implication de tous les participants
- C2.3. Adapter le déroulement de l’animation ou de la séance en fonction de l’atteinte des objectifs poursuivis et des aléas rencontrés

Production et soutenance d’un dossier pédagogique

- Lors d’une session de certification
- Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury
- 6 fiches d’animation et/ou séances présentant des actions prescrites par le tuteur ou le maître d’apprentissage et réalisées et leur bilan pour des publics poney, cheval et équitation d’extérieur.
- Présentation de 2 actions choisies par les évaluateurs : 15 min
- Entretien : 15 min

Mise en situation professionnelle « Conduite de séance en sécurité »

- Lors d’une session de certification
- Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury
- Tirage au sort parmi 6 thèmes suivi de 30 minutes de préparation.
- Conduite d’une séance en sécurité mettant en œuvre un aménagement du milieu et des situations ludiques permettant une participation active des cavaliers et favorisant des apprentissages techniques et/ou comportementaux : 20 min

- Analyse et respecte les consignes en vue de la préparation de l’animation, de la séance
- Prend en compte les caractéristiques des publics et le contexte
- Prévoit un déroulement, des adaptations et des critères d’évaluation

- Met en place les conditions nécessaires au bon déroulement de l’animation ou de la séance en faisant respecter les règles de sécurité
- Assure l’animation du groupe en veillant à l’implication de tous les participants
- Adapte le déroulement de l’animation ou de la séance en fonction de l’atteinte des objectifs poursuivis

<p>-met en confiance, encourage et motive les pratiquants et identifie les personnes en difficulté ; -prend en compte et sensibilise les pratiquants au bien-être des équidés.</p>			<p>et des aléas rencontrés</p>
<p><u>Il/elle veille à la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même:</u> -s'assure de la sécurité des installations ; -s'assure de l'état du matériel et de son adaptation à l'activité ; -fait respecter les consignes de sécurité en vigueur en fonction de l'environnement ; -se conforme aux règles sur la conduite à tenir en cas d'accident ; -perçoit les situations à risques ; -identifie les causes d'accidents potentiels ; -prépare une trousse d'urgence lors de ces déplacements.</p> <p><u>Il/elle évalue et rend compte de son action :</u> -évalue les acquis des cavaliers selon les critères observables et rend compte auprès des cavaliers, parents, accompagnateurs et à ses responsables ; -évalue la satisfaction du public ; -établit l'état de la cavalerie, du matériel, des installations et de l'environnement ; -identifie les problèmes rencontrés et propose des corrections et aménagements ; -établit le bilan de son action.</p>	<p>C3- Evaluer et rendre compte du déroulement d'une animation, d'une séance encadrée dans les activités équestres</p> <p>C3.1. Evaluer le déroulement de l'animation, la séance</p> <p>C3.2. Evaluer les progrès et la satisfaction des participants</p> <p>C3.3. Evaluer son action et en rendre compte</p>	<p>Entretien « Conduite de séance en sécurité »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors d'une session de certification • Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury à l'issue de la conduite de séance en sécurité • Entretien permettant au candidat d'analyser sa prestation et de proposer le cas échéant des pistes de remédiation : 10 min 	<ul style="list-style-type: none"> • Evalue le déroulement de l'animation, la séance • Evalue les progrès et la satisfaction des participants • Evalue son action et en rend compte
<p>Bloc 3 – Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école</p>			
		<p>Mise en situation professionnelle « Démonstrations techniques »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors d'une session de certification 	<ul style="list-style-type: none"> • Assure le travail d'entretien monté de la cavalerie d'école en vue de maintenir

<p>Fonction utilisation de la cavalerie <u>Il/elle évalue la cavalerie d'école</u> -évalue l'adaptation de la cavalerie d'école ; -évalue le comportement de la cavalerie d'école ;</p> <p><u>Il/elle réalise le travail d'entretien monté ou à pied de la cavalerie d'école :</u> -applique le programme de travail qui lui est prescrit ; -habitue la cavalerie à l'environnement. -habitue les équidés à embarquer et débarquer facilement ; -peut participer aux activités de débouillage ;</p> <p><u>Il /elle veille au bien-être de la cavalerie d'école :</u> -intègre à son action les principes de la charte du bien-être animal. -assure le convoyage des équidés dans le respect de leur bien-être et la réglementation en vigueur ;</p>	<p>C1- Assurer le travail d'entretien de la cavalerie d'école C1.1. Assurer le travail d'entretien monté de la cavalerie d'école C1.2. Assurer le travail d'entretien à pied de la cavalerie d'école C1.3. Evaluer le comportement et l'adaptation de la cavalerie d'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation assurée par 2 évaluateurs membres du jury • Le candidat doit valider l'ensemble des démonstrations techniques • Réalisation d'une démonstration technique de travail d'un équidé à pied en longe : 10 min • Réalisation d'une démonstration technique montée d'un équidé sur le plat : 10 min • Réalisation d'une démonstration technique montée selon le choix du candidat soit à l'obstacle, soit sur un parcours en terrain varié (PTV) : 10 min 	<p>son niveau de dressage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assure le travail d'entretien à pied de la cavalerie d'école en vue de maintenir son niveau de dressage • Evalue le comportement et l'adaptation de la cavalerie d'école
<p>Fonction soins, entretien et maintenance</p>	<p>C2- Assurer l'entretien, les soins et le bien être des équidés C2.1. Mettre en œuvre d'un programme d'entretien et de soins courant des équidés C2.2. Evaluer l'état d'entretien physique et moral des équidés et adapter les soins en conséquence C2.3. Rendre compte d'un comportement anormal ou de la nécessité de l'intervention d'un vétérinaire</p>	<p>Mise en situation professionnelle « Entretien de la cavalerie et convoyage d'équidés »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Met en œuvre un programme d'entretien et de soins courant des équidés • Evalue l'état d'entretien physique et moral des équidés et adapte les soins en conséquence

<p><u>Il/elle participe aux soins journaliers et périodiques des équidés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -s'assure de l'hygiène, de la santé et du bien-être des équidés ; -assure les soins courants aux équidés ; -rend compte lorsqu'une intervention du vétérinaire semble nécessaire ; -gère l'effort des équidés lors des séances ; -assume la fonction de convoyage d'équidés, se préoccupe des conditions de transport et de bien-être des animaux ; -évalue l'état de la ferrure ; -procède à un dépannage d'urgence en maréchalerie. 	<p>C3- Assurer le convoyage d'équidés</p> <p>C3.1. Respecter la réglementation en vigueur en matière de transport d'équidés</p> <p>C3.2. Mettre en œuvre les procédures de sécurité liées au convoyage d'équidés</p> <p>C3.3. Mettre en œuvre les manipulations nécessaires au convoyage d'équidés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Rend compte d'un comportement anormal ou de la nécessité de l'intervention d'un vétérinaire • Respecte la réglementation en vigueur en matière de transport d'équidés • Met en œuvre les procédures de sécurité liées au convoyage d'équidés • Met en œuvre les manipulations nécessaires au convoyage d'équidés
--	---	---	---